

INFORMATION ET RÉSERVATION : Infor Jeunes – Route de Tirlemont 51, 4280 Hannut – 019/630.530 – hannut@inforjeunes.be

LE DROIT À L'IMAGE

- **Objectifs :** comprendre les principes législatifs qui régissent le droit à l'image et les appliquer, réfléchir sur la question des données personnelles sur le web, distinguer sphère privée et publique, questionner les jeunes et développer la réflexion quant à leurs usages en ligne.
- **Durée :** 2x50 minutes.
- **Nombre de jeunes :** 25 élèves (possibilité de faire deux animations simultanées).
- **Support :** un photolangage, un tbi+une connexion internet.
- **Âge :** 12-18 ans.

LE DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

Sur la table un photolangage reprenant des photos que l'on peut couramment retrouver sur internet, sur les réseaux sociaux. Pour chaque photo, une série de questions sont posées. Ces questions suscitent le débat et vont permettre de faire émerger les règles qui composent le droit à l'image.

Ensuite, ensemble, nous définirons comment exercer pratiquement ce droit à l'image dans la vie quotidienne.

Le débat et les discussions questionneront donc également la question des données personnelles et de leur collecte ainsi la distinction entre vie privée et vie publique, intimité et extimité.

Nous concluons la séance par une présentation d'une plateforme en ligne où les jeunes peuvent trouver conseils et informations sur le droit à l'image mais également sur d'autres thématique en lien avec les médias dans le but de promouvoir un meilleur usage des médias (www.jedecide.be).